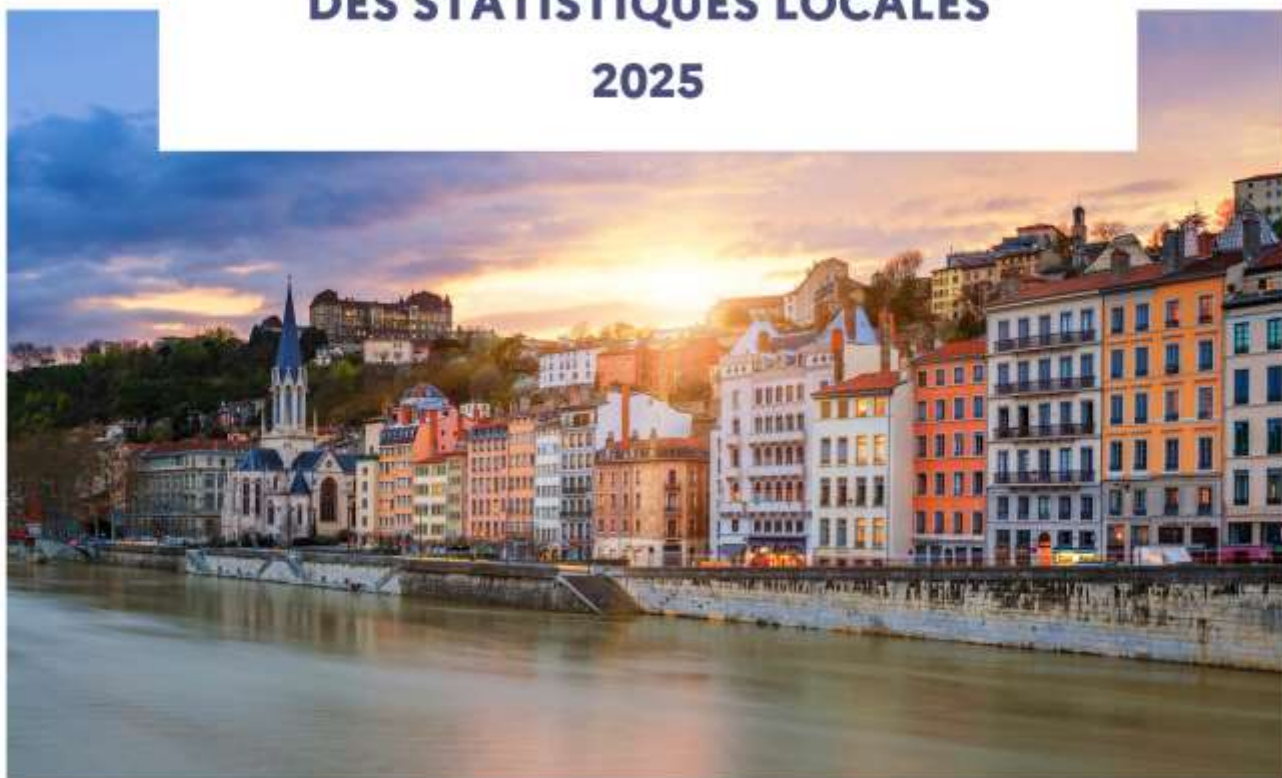




**PROGRAMME DE TRAVAIL
DU DÉPARTEMENT DES ÉTUDES ET
DES STATISTIQUES LOCALES
2025**



Programme de travail 2025 de DESL

Le département des études et des statistiques locales (DESL) de la direction générale des collectivités locales (DGCL) recueille, contrôle, traite et analyse des données provenant essentiellement de sources statistiques et administratives dans le domaine des collectivités locales : finances et fiscalité locales, agents de la fonction publique territoriale, suivi des structures locales.

Sur ces différents sujets, le département diffuse ses analyses par le biais de publications ou jeux de données, à un rythme annuel ou ponctuel. Les publications **prennent la forme d'ouvrages de référence ou d'études plus synthétiques**. En sus de ces activités, il répond également aux demandes de données et de chiffrages qui **s'expriment** sur ces différents thèmes, **tant en interne à la DGCL qu'en externe**. Le département a en outre la responsabilité **de l'administration** du système **d'information sur l'intercommunalité (Banatic)**.

Enfin, en tant que Service Statistique Ministériel (SSM) sur les collectivités locales, il contribue aux travaux du Service Statistique Public (SSP) et du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS).

Programme de travail de DESL pour 2025

En 2025, DESL **continuera d'éclairer le débat public** dans les différents domaines **d'intervention de la direction générale (finances-fiscalité, fonction publique territoriale, structures et compétences locales, cohésion territoriale)**, en mettant **l'accent, d'une part**, sur les modalités de diffusion et de communication autour de ses travaux, **et d'autre part**, sur la **consolidation de son ancrage au sein de la Statistique Publique**, à travers des actions de mutualisation et **coopération avec l'Insee ou les autres Services Statistiques Ministériels**.

- Études et publications

Parmi ses productions annuelles, outre sa forte contribution au Rapport de **l'Observatoire des Finances et de la Gestion Locales**, DESL diffuse des ouvrages de référence tels « les Collectivités Locales en Chiffres », **qui s'accompagnent d'un dépliant « Chiffres-Clés »**, ou encore la synthèse nationale des Rapports Sociaux Uniques (RSU) réalisée en partenariat avec le CNFPT, et dont la diffusion a été reprise **par DESL à compter de l'édition 2022**. La synthèse nationale des RSU 2023 revêtira le statut de publication statistique, et sera ainsi soumise aux règles de diffusion et **d'accès anticipés**. Enfin, pour la première fois en 2025 et dans le prolongement de la collecte du RSU 2023, une synthèse sur **l'index Égalité Femmes/Hommes** sera réalisée, en partenariat avec les centres de gestion.

Les publications annuelles

Ouvrages de référence

Titre	Parution
Index Egalité Femmes/Hommes	Juin
Rapport de l'OFGL	Juillet
Les Collectivités Locales en Chiffres – chiffres clés	Août (version Web) Octobre (version imprimée)
Synthèse nationale des RSU	Octobre

Les autres productions annuelles DESL prennent forme de publications plus légères **entrant dans la ligne éditoriale des Bulletins d'Information Statistique (BIS) ou de tableaux détaillés.**

Autres publications annuelles

Thématique et Titre	Format	Parution
Finances locales		
Les finances des communes	Tableaux détaillés	Janvier
Les finances des groupements à fiscalité propre	Tableaux détaillés	Janvier
Les finances des collectivités locales	BIS	Août
Les finances des départements	BIS et Tableaux détaillés	Août (BIS) Janvier N+1 (tableaux détaillés)
Les finances des régions	BIS et Tableaux détaillés	Septembre (BIS) Janvier N+1 (tableaux détaillés)
Les budgets primitifs des départements	Tableaux détaillés	Décembre
Les budgets primitifs des régions	Tableaux détaillés	Décembre
Fiscalité locale		
Guide la fiscalité locale	Tableaux détaillés	Février
La fiscalité directe locale	BIS	Juillet
Fonction Publique Territoriale		
Les effectifs dans la FPT	BIS	Février
Les salaires dans la FPT	Insee Première	Septembre
Structures territoriales		
Bilan statistique de l'Intercommunalité à Fiscalité Propre	Tableaux détaillés	Février
L'intercommunalité au 1 ^{er} janvier	BIS	Mars

Outre ces productions, des études ponctuelles visant à éclairer le débat public sur certains sujets d'**actualité ou de concernement collectif** sont réalisées par DESL. En 2025, ces études viseront à poursuivre et approfondir les disparités de situation financière entre collectivités, selon certains critères socio-économiques, ou encore à **développer les approches de moyen et long terme s'agissant des trajectoires financières des communes nouvelles ou de l'analyse rétrospective des finances et de la fiscalité locales.**

Les publications ponctuelles

Thématique et Titre	Format	Parution
Finances locales		
Les dépenses de voirie des collectivités	BIS	Février
Les finances des départements en essor ou déprise démographique	BIS	Mars
Les finances des communes aux habitants aisés/pauvres	BIS	Mars
Les finances des régions par fonction	BIS	Avril
Les finances des communes nouvelles	BIS	Juin
Quels sont les facteurs socio-économiques qui influent le plus la situation financière des communes ?	BIS	Septembre
Les finances des départements abritant une métropole	BIS	Septembre
Les finances et la fiscalité locales analysés sur longue période (30 ou 40 ans)	BIS	Octobre
Les finances par fonction des communes et GFP	BIS	Décembre
Fiscalité locale		
Les recettes de taxe d'habitation sur les résidences secondaires	BIS	Mars
Les recettes de taxe foncière	BIS	Décembre

A côté de ces publications, d'autres expertises méthodologiques seront engagées afin **d'instruire la faisabilité d'études** ultérieures sur différents thèmes : la sensibilité des finances locales à la conjoncture économique, le poids des dépenses relatives aux compétences obligatoires et facultatives, les effets de la suppression de la Taxe d'Habitation et de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises sur les dépenses **et recettes d'investissement**, ou enfin **l'impact des dépenses d'investissement sur les dépenses de fonctionnement.**

- La base Banatic

Après la refonte et le déploiement de l'application en septembre 2024, l'année 2025 se concentrera sur la mise en œuvre de nouvelles fonctionnalités (suivi des consultations de l'application) ainsi que sur l'amélioration de fonctionnalités existantes, comme l'ergonomie des fiches par intercommunalité exportées par les utilisateurs. Avec le turnover des agents en préfectures, des formations à l'application seront organisées en septembre, de même qu'une présentation de l'application aux agents de la sous-direction Compétences et Institutions Locales. Par ailleurs, un suivi de la qualité de la saisie sera instauré de façon régulière en mettant l'accent sur le remplissage des compétences pour les EPCI. Des rappels aux Préfectures seront organisés le cas échéant pour les sensibiliser à la mise à jour régulière de la base Banatic.

- Communication

L'année 2025 verra, pour la Service Statistique Public, la mise en place d'une nouvelle identité visuelle, davantage harmonisée entre l'Insee et les Services Statistiques Ministériels. Par ailleurs, le site internet collectivites-locales.gouv.fr fera l'objet d'une refonte offrant une meilleure visibilité aux productions statistiques. Ces évolutions constitueront autant d'opportunités pour que le département DESL poursuive et développe ses actions en faveur d'une plus grande visibilité autour des travaux produits. Ces actions trouveront leur concrétisation par le biais du développement d'infographies, de vidéos ou de data-visualisations associées aux publications, et relayées sur les réseaux sociaux professionnels, ou encore par l'organisation de webinaires de présentation d'études à destination des agents de la DGCL ou d'un public externe.

- **Consolidation de l'insertion de DESL dans le SSP**

En tant que Service Statistique Ministériel, le département DESL prend part à plusieurs travaux conduits par la Statistique Publique. S'agissant de la Fonction Publique territoriale, le département participe chaque année à l'expertise de la source SIASP sur l'emploi et la rémunération des fonctionnaires, à la publication de l'Insee sur les salaires, ainsi qu'au Rapport Annuel sur l'Etat de la Fonction Publique réalisé par la DGAFP. En outre, le chef de DESL est co-rapporteur de deux commissions du Conseil National de l'Information Statistique : la Commission Territoires et la Commission Nationale d'Evaluation du Recensement de la Population.

En 2025, outre la poursuite de ces travaux, le département développera de nouvelles actions de coopération et mutualisations avec les autres entités du Service Statistique Public. Ces actions prendront la forme d'une mise à disposition des données sur les dépenses fonctionnelles des collectivités, à des fins de mutualisation avec les autres SSM utilisateurs. Sur ce sujet, le département interviendra en appui des pilotes thématiques du futur Insee Références sur les Services publics, prévue pour 2026.

Des coopérations seront engagées sur des sujets plus ciblés avec des acteurs du SSP : la DARES s'agissant du projet de webscraping des offres d'emploi dans la fonction

publique territoriale, ou encore l'Insee s'agissant de l'opération coordonnée sur la fonction publique associant les directions régionales.

Une lettre d'information sera instaurée au sein du département, pour recenser l'ensemble des publications du Service Statistique Public portant sur les collectivités locales.

Enfin, le département dressera, en 2025, un bilan à mi-parcours de sa feuille de route qualité 2023-2027, suite au plan d'actions consécutif à la revue des pairs menée en 2021 par Eurostat. A cette occasion, de nouvelles actions de description de processus à des fins de documentation et d'optimisation pourront voir le jour.

Au-delà du SSP, le département engagera des collaborations avec d'autres acteurs à l'instar de sa participation au groupe de travail animé par France Stratégie sur le coût supplémentaire d'un habitant, dont les réflexions seront conduites au premier semestre.

- Réponses aux demandes

Comme chaque année, DESL dégagera des moyens pour répondre aux demandes de chiffrage ou de simulation émanant des autres sous-directions de la DGCL ou d'organismes externes : Cour des Comptes, Parlementaires. Certaines de ces demandes sont récurrentes d'une année à l'autre, d'autres relevant de sollicitations plus ponctuelles.